

# **ANIMATEUR OU PARTICIPANT ?**

## **DANS UN GROUPE D'ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Texte communiqué par

**Anne MANSUY**

Groupe de travail Analyse de Pratique Professionnelle

Rectorat de Besançon

Mars 2002

Dans l'idéal, je pense que l'animateur ne doit pas participer au travail de réflexion sur le fond du groupe d'analyses de pratiques professionnelles pour effectuer un vrai travail de supervision. Dans la pratique, il me semble que l'animateur doit tendre vers une position extérieure au groupe même s'il est amené au départ à s'intégrer au travail du groupe.

Je vais l'expliquer à travers un exemple tiré de ma pratique d'animation d'un atelier d'APP destiné à des néotitulaires du second degré.

### **1ère phase :**

Lors de la première séance, le groupe manifeste une inertie critique (Quelles causes possibles ? Caractère obligatoire de la formation ? Intitulé peu explicite ? Vécu d'étudiant plus ou moins passif et critique ?)

Pour débloquent la situation, je propose au groupe de m'aider à résoudre un problème professionnel rencontré dans une de mes classes (j'enseigne en collègue) : adhésion du groupe à ma proposition et travail d'analyse fructueux.

Le résultat obtenu a été le lancement d'une dynamique de réflexion à propos des situations professionnelles par intégration de l'animateur au groupe.

Des collègues travaillant dans le même contexte avec d'autres groupes et restés strictement animateurs ont rencontré de grandes difficultés avec des jeunes collègues peu coopératifs (posture de résistance à un projet de formation décidé sans eux).

### **2ème phase :**

Les participants n'ont plus de réticence à présenter des situations à travailler à condition que l'animateur participe comme eux à l'analyse. Son rôle de superviseur se met en place progressivement en n'intervenant qu'en étant sollicité, ce qui se produit de moins en moins. Le groupe prend conscience de ses ressources propres et les utilise de plus en plus.

### **3ème phase :**

L'animateur n'est plus que superviseur. Il ne participe plus aux travaux du groupe sur le fond.

Il reste sollicité en temps que personnel de l'éducation nationale sur des demandes d'informations (textes réglementaires par exemple) auxquelles il répond hors champ des ateliers, en intersession, par courrier électronique.

### **4ème phase : Bilan et perspectives**

Souhait des participants de poursuivre un travail de ce type en 2<sup>ème</sup> année de titulaire avec le même groupe et le même animateur pour faire l'économie de la phase de démarrage rétrospectivement perçue comme une perte de temps dans un dispositif court (4 séances de 3 heures).

Pour finir, il me semble que ma participation au travail du groupe au début a fait partie d'une stratégie d'animation destinée à amorcer l'atelier d'analyse de pratique et à ce titre, je ne regrette pas de l'avoir fait. Cela n'a pas empêché par la suite de me positionner en temps que superviseur.

**DÉBUT**